

Image not found or type unknown



## recours contre ancien propriétaire

Par **vrmesq67**, le **28/08/2011** à **18:00**

Bonjour

Nous venons d'acheter un bien immobilier dans le bas-rhin. A la signature, le propriétaire nous a informé qu'il nous remettrait les commandes électroniques du portail et du garage dans les jours qui viennent car il les avaient oublié. En rentrant dans le bien le lendemain nous nous sommes aperçus, qu'il avait laissé des encombrant dans la cave, les greniers et dans le jardin; des excréments de chiens partout dans l'herbe et la porte de garage électrique ne fonctionnait plus. Quels sont nos recours? Pouvons nous faire retenir une somme sur la vente et faire intervenir des professionnels?

D'avance merci